



Stéphane Chalmeau, photographie

FICHES INFOS

n°6

# LES ACTEURS DU PATRIMOINE

## INTRODUCTION

Les édifices patrimoniaux sont l'objet de l'attention d'organismes, d'associations et de professionnels variés, qui les étudient, les font connaître, les entretiennent ou les restaurent, et aident leurs propriétaires sur le plan technique ou parfois financier.

## Administrations

### LA DRAC DES PAYS DE LA LOIRE

Antenne régionale du ministère de la Culture, la Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC) réunit parmi d'autres services deux acteurs importants du patrimoine :

### LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

Ce service a en charge l'ensemble des édifices protégés au titre des Monuments Historiques, inscrits ou classés. Il approfondit leur connaissance, instruit les dossiers de protection, organise et contrôle les chantiers de restauration.

DRAC des Pays de la Loire  
1 rue Stanislas Baudry — BP 63518  
44035 NANTES cedex 1  
Tél 02 40 14 23 00  
drac.paysdelaloire@culture.gouv.fr

### UDAP DE LOIRE-ATLANTIQUE (Unité Départemental de l'Architecture et du Patrimoine)

Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP) regroupe les Architectes des Bâtiments de France, chargés chacun d'un secteur géographique du département. Ces professionnels assurent des missions de conseil et de contrôle pour la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel bénéficiant de protections (patrimoine protégé au titre des Monuments Historiques, et constructions situées dans les abords des Monuments Historiques, SPR (Sites Patrimoniaux Remarquables) se substituant aux anciens Secteurs Sauvegardés, ZPPAUP (Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) ou les AVAP (Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine).

UDAP de la Loire-Atlantique  
1 rue Stanislas Baudry — 44000 NANTES  
Tél 02 40 14 28 39 —  
sdap.loire-atlantique@culture.gouv.fr

## Organismes publics

### LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Le CAUE de Loire-Atlantique a pour missions principales le conseil aux collectivités en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage, dans le respect du patrimoine, et le conseil aux particuliers pour leurs travaux de restauration, d'extension ou de construction neuve. Ses architectes reçoivent sur rendez-vous lors de permanences établies sur toute la Loire-Atlantique (renseignements en mairie).

CAUE de Loire-Atlantique  
2 Boulevard de l'Estuaire 44200 NANTES  
Tél 02 40 99 00 70 — www.caue44.com

### LA FONDATION DU PATRIMOINE

Cet organisme national soutient les projets publics des communes et des associations par le mécénat d'entreprise et des particuliers. L'octroi de son label permet aux personnes privées d'obtenir des déductions fiscales pour leurs travaux de restauration.

Délégation des Pays de la Loire  
110 rue de Frémur 49000 ANGERS  
Tél : 02 41 39 48 98 —  
Mail : paysdelaloire@fondation-patrimoine.org  
Mail : loireatlantique@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org



Œuvre de l'artiste Nicolas Fedorenko

Stéphane Chalmeau, photographie

# Associations

## ASSOCIATION NANTES RENAISSANCE

Permanents, bénévoles et professionnels motivés par la connaissance et la mise en valeur du patrimoine nantais. Conseils, animations, publications.

Pôle associatif Dulcie September, 5 Rue Fénelon 2<sup>e</sup> étage - 44000 NANTES  
Tél 02 40 48 23 87 - [www.nantesrenaissance.fr](http://www.nantesrenaissance.fr)

## ASSOCIATION « TIEZ-BREIZ — MAISONS ET PAYSAGES DE BRETAGNE »

Connaissance, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine rural dans les cinq départements de la Bretagne historique. Conseil à la restauration et formation aux techniques traditionnelles de restauration du bâti ancien.

51, square Charles Dullin — 35200 RENNES  
06 11 27 07 18 - 02 99 53 53 03  
[www.tiez-breiz.org](http://www.tiez-breiz.org)

## ASSOCIATION « MAISONS PAYSANNES DE FRANCE »

Association nationale pour la connaissance et la conservation du patrimoine rural bâti.

Délégation départementale – 23 boulevard Saint-Aignan – 44100 NANTES  
[loire-atlantique@maisons-paysannes.org](mailto:loire-atlantique@maisons-paysannes.org)

## LES AMIS DES MOULINS DE LOIRE-ATLANTIQUE

Propriétaires et amoureux des moulins à eau et à vent. Connaissance de la meunerie et restauration des moulins, parfois jusqu'à leur remise en fonctionnement.

Écomusée rural du Pays Nantais — 81 rue Anne de Bretagne  
44630 VIGNEUX-DE-BRETAGNE – Tél 02 40 57 14 51



Séchoir à papiers du Liveau à Gorges, construit au XIX<sup>e</sup> et restauré par Forest Debarre, architectes en 2008.

# Professionnels

## LES ARCHITECTES DU PATRIMOINE

Parmi les architectes, certains ont suivi une formation particulière dans le domaine du patrimoine bâti. Ils apportent leur savoir-faire sur les édifices majeurs ou modestes, dans les sites urbains ou ruraux, aux maîtres d'ouvrage publics ou privés soucieux de restaurer, de réutiliser, ou de mettre en valeur les témoignages de l'histoire dont ils ont la charge.

[www.architectes-du-patrimoine.org](http://www.architectes-du-patrimoine.org)

## LA CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT (CAPEB)

Au sein de cette organisation professionnelle, le « Groupe Patrimoine » réunit des professionnels compétents en restauration du bâti ancien. Ils analysent et diagnostiquent le bâti pour prescrire les techniques adaptées. Ils ont aussi à cœur de transmettre leurs savoir-faire et leurs métiers. Le certificat CIP Patrimoine identifie les artisans compétents en restauration du bâti ancien.

CAPEB de Loire-Atlantique – 4, rue de l'Aéronautique – ZI du Chaffault -  
44344 BOUGUENNAIS – Tél 02 40 08 99 60 — [www.capeb-paysdelaloire.fr](http://www.capeb-paysdelaloire.fr)

## LES BUREAUX D'ÉTUDES SPÉCIALISÉS

En partenariat avec les architectes ou les entreprises du bâtiment, ou sur commande directe des propriétaires d'édifices, des bureaux d'études spécialisés dans le patrimoine réalisent des études visant à diagnostiquer les désordres éventuels (par exemple des structures en bois ou en pierre) et à proposer des solutions techniques adaptées. Ils peuvent aussi mettre en place des bilans thermiques de bâtiments anciens. Ces professionnels doivent être choisis en tenant compte de leurs références dans le domaine du bâti ancien.

## PAYS DE LA LOIRE — MÉTIERS D'ART

Mission du Conseil Régional des Pays de la Loire. Connaissance des entreprises labellisées « Métiers d'Art » en Pays de la Loire, aide au développement de ces entreprises, appui aux collectivités locales valorisant ces métiers, promotion et soutien à la commercialisation.

CMA Pays de la Loire  
6, boulevard des Pâturaux — 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE  
Tél : 02 51 13 26 50 — [metiers.dart@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:metiers.dart@artisanatpaysdelaloire.fr)



La tour Boisteau construite en 1851 à Gorges, style néo-classique.



Stéphane Chalmeau, photographe

Église Saint-Aubin à Guérande, ancienne collégiale. Aménagement urbain réalisé par AUP, architectes-urbanistes.

## Collectivités territoriales

### LES COMMUNES

La commune est le premier interlocuteur de tout propriétaire privé désireux d'intervenir sur un bâtiment ancien : pour la connaissance des règles d'urbanisme applicables au cas particulier de chaque bâtiment, pour l'instruction des dossiers et l'octroi des autorisations nécessaires à ces interventions (autorisation de travaux ou permis de construire), pour l'information concernant les aides éventuelles, et pour la connaissance des permanences des architectes du CAUE de Loire-Atlantique.

### LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

Le Conseil général de Loire-Atlantique peut apporter un soutien à la restauration du patrimoine de proximité en complément de son action en faveur des édifices protégés au titre des Monuments Historiques. Sont concernées des constructions présentant un réel intérêt architectural et historique, pour lesquelles un projet d'animation et de mise en valeur touristique et culturelle devra être mis en place. Seules les opérations de restauration sont retenues, les travaux d'entretien n'étant pas éligibles à cette action. Par ailleurs, les constructions destinées à l'habitat ou utilisées pour des activités à caractère privé ou commercial ne bénéficient pas du dispositif.

Conseil départemental de Loire-Atlantique — Direction de la Culture – Service Action Culturelle et Patrimoine  
3 quai ceineray CS 94109 44041 Nantes Cedex 1 — Tél : 02 40 99 10 00

### LE CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

Les Conseils régionaux accueillent en leur sein les Services de l'Inventaire, chargés de l'étude des patrimoines bâtis de l'ensemble des communes. Ce travail d'analyse donne lieu à des publications régulières, thématiques ou géographiques. Un centre de ressources ouvert au public réunit une importante documentation.

Hôtel de Région – 1 rue de la Loire – 44000 NANTES – Tél : 02 28 20 50 00 – [www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)

## Établissements publics

### ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie. L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'Agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil.

[www.ademe.fr/](http://www.ademe.fr/)

### POINT INFO ÉNERGIE

Des experts vous accueillent sur tout le territoire pour analyser vos besoins et répondre à toutes vos questions : « Comment isoler mon logement ? », « Quel est le meilleur chauffage ? », « Comment financer mon projet ? ». En Loire-Atlantique, il existe 3 Points Info Énergie.

Maison de l'habitant - 12 Rue Président Herriot, 44000 NANTES - 02 40 08 03 30 — [nantes.44@eiepd.fr](mailto:nantes.44@eiepd.fr) - [www.info-energie-paysdelaloire.fr](http://www.info-energie-paysdelaloire.fr)  
L'Espace Info Énergie est situé dans les locaux de la CARENE 4 avenue du Cdt l'Herminier 44600 SAINT-NAZAIRE — [saintnazaire.44@eiepd.fr](mailto:saintnazaire.44@eiepd.fr)

### ANAH

L'Anah est un établissement public d'État créé en 1971. Elle a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de développement et d'amélioration du parc de logements privés existants. Pour atteindre cet objectif, elle encourage l'exécution de travaux en accordant des subventions aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs de logements locatifs et aux copropriétaires. Sa vocation sociale l'amène à se concentrer sur les publics les plus modestes.

10 Bd Gaston Serpette 44036 Nantes - Tél : 02 40 67 26 26 - [www.anah.fr](http://www.anah.fr)